



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>43963</b>	<b>De M. Jean-Pierre Vigier ( Les Républicains - Haute-Loire )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt;</b> Solidarités et santé		<b>Ministère attributaire &gt;</b> Santé et prévention
<b>Rubrique &gt;</b> professions et activités sociales	<b>Tête d'analyse &gt;</b> Situation du secteur social et médico-social	<b>Analyse &gt;</b> Situation du secteur social et médico-social.
Question publiée au JO le : <b>01/02/2022</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Jean-Pierre Vigier appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation des métiers du secteur social et médico-social. Alors que ces personnels jouent un rôle particulièrement important dans le cadre de l'accompagnement des personnes fragiles, ainsi que la crise liée à la pandémie de covid-19 l'a mis en exergue, ce secteur est aujourd'hui en crise. La multiplicité des enjeux est particulièrement importante. Ainsi, concernant le volet financier, les revalorisations salariales annoncées par le Gouvernement, qui étaient plus que nécessaires, ont créé une différence de traitement interne en ce que tous les personnels ne sont pas concernés à ce stade. Par ailleurs, alors que 65 000 postes sont aujourd'hui non pourvus dans ce secteur, les professionnels concernés alertent sur le fait que leur corps de métier est confronté à des tensions de recrutement particulièrement fortes, révélatrices du manque d'attractivité des métiers du soin, qui sont pourtant si indispensables au système de solidarités. Aussi, à l'approche de la conférence sociale de février 2022, il souhaite lui demander les orientations que compte prendre le Gouvernement afin de soutenir les personnels du secteur social et médico-social, tant dans le volet financier que concernant l'attractivité des métiers concernés.